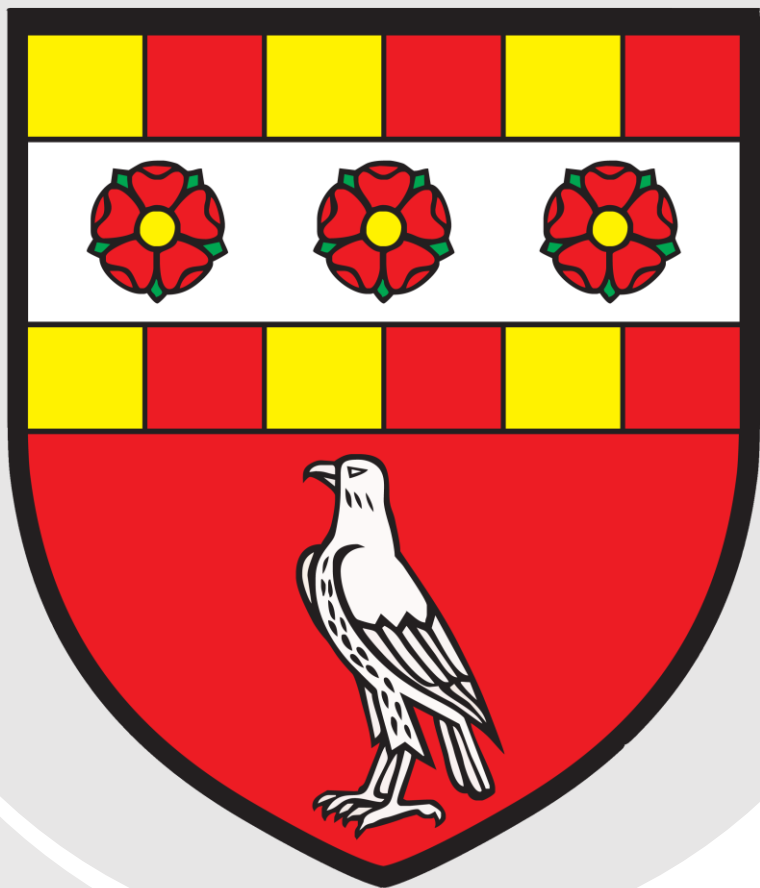




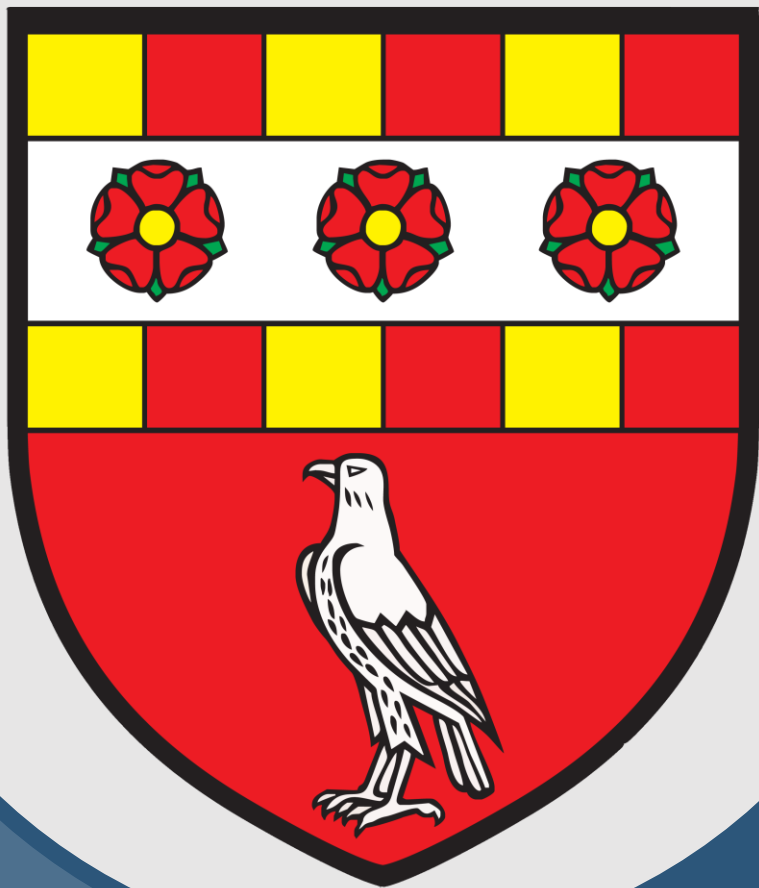
CONSEIL GÉNÉRAL DE CUGY

18 SEPTEMBRE 2024

TRACTANDA

1. Ouverture de la séance par M. le Président Laurent Overney
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 1^{er} mai 2024
3. Présentation de la planification financière d'investissements 2025-2029
4. Présentation de la planification financière du compte de résultat 2025-2029
5. Demande d'un crédit d'étude pour l'aménagement de la parcelle 170
6. Nomination d'une commission d'étude et de bâtisse pour la parcelle 170
7. Demande d'un crédit d'investissement pour le rachat de l'Hôtel de l'Ange ; parcelle no 43
8. Présentation et approbation du règlement relatif à la participation communale aux coûts des contrôles et soins dentaires scolaires
9. Informations communales
10. Divers.





FINANCES COMMUNALES : PLANIFICATION



- **Un outil d'aide à la décision**
(il ne s'agit pas du budget !)
- **Vision à 5 ans sur les investissements et le fonctionnement**
- **Permet d'anticiper les mouvements sur les recettes fiscales**
- **Le plan financier est adopté par le Conseil communal, sur préavis de la Commission financière**



CONSEIL GÉNÉRAL : PLANIFICATION FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS 2025 - 2029

La planification financière des investissements tient compte :

- ✓ Des objectifs définis par le CC pour cette législature**
- ✓ Des investissements indispensables pour notre commune**
- ✓ Des entretiens réguliers de nos infrastructures**



CONSEIL GÉNÉRAL : PLANIFICATION FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS 2025 - 2029

15'730'000.- d'investissements :

- **150'000.- Révision du Plan d'aménagement local**
- **600'000.- Eau – épuration**
- **500'000.- Routes et trottoirs communaux**
- **510'000.- Mesures liées à la mobilité**
- **150'000.- Eclairage public**
- **12'090'000.- Urbanisation de la parcelle 170**
- **1'500'000.- Etude et travaux rénovation Château**
- **80'000.- Achat containers écoles primaires**
- **150'000.- Système de gestion parkings communaux**



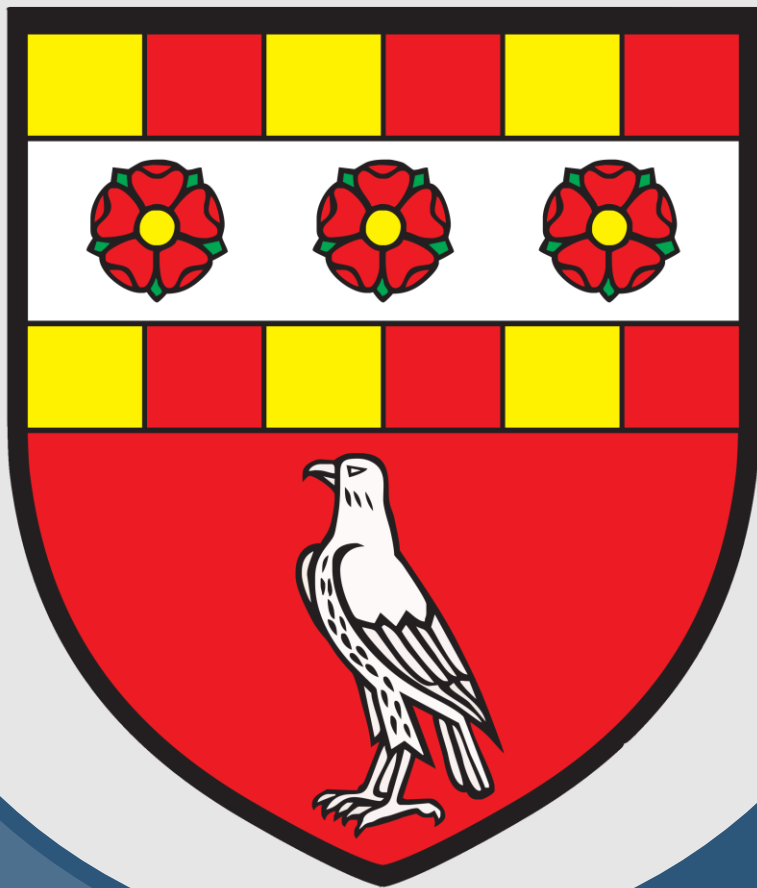
CONSEIL GÉNÉRAL : PLANIFICATION FINANCIÈRE D'INVESTISSEMENTS 2025-2029

CUGY

Plan financier 2025 - 2029

V3 - 12.08.2024

Investissements prévus		Total	2025	2026	2027	2028	2029
1 ADMINISTRATION - AMENAGEMENT - CO							
1.1	Révision du plan d'aménagement local	150 000.00		150 000.00			
2 CONSTRUCTIONS - FEU - ECOLES - PC							
3 EAU - EPURATION - STEP							
3.1	Echelettes, séparatif travaux	600 000.00		600 000.00			
4 ROUTES - VOIRIE - FORETS - AGRICULTURE							
4.1	Echelettes, routes	500 000.00		500 000.00			
4.2	Mobilité : Etude complémentaire place de la gare	30 000.00		30 000.00			
4.3	Mobilité : Etude complémentaire traversée village Vesin + déplacement arrêt bus	30 000.00	30 000.00				
4.4	Portes d'entrées Cugy : rte Payerre / rte Estavayer / rte Bussy / rte Fétigny	260 000.00	260 000.00				
4.5	Portes d'entrées Vesin : rte Aumont / rte Ménières / rte Montet	140 000.00	140 000.00				
4.6	Portes d'entrées : Grange-des-bois / Moulin de Glâne	50 000.00	50 000.00				
4.7	Extinction éclairage public	150 000.00				150 000.00	
5 BATIMENTS - INFRASTRUCTURES - DECHETS							
5.1	Construction complexe scolaire	8 000 000.00		8 000 000.00			
5.2	Parking souterrain parcelle 170	3 090 000.00		3 090 000.00			
5.3	CAD (centre village Cugy parcelle 170-171)	1 000 000.00		1 000 000.00			
5.4	Etude pour la rénovation du château	150 000.00	150 000.00				
5.5	Rénovation château (dans le cadre de la construction d'un complexe scolaire)	1 350 000.00			1 350 000.00		
5.6	Achat containers écoles	80 000.00	80 000.00				
5.7	Système de gestion du parking de la salle polyvalente	150 000.00	150 000.00				
6 EDUCATION - PETITE ENFANCE - ORDRE PUBLIC - EGLISE - CULTURE							
7 SOCIAL - SANTE - FINANCES							
TOTAUX		15 730 000.00	860 000.00	13 370 000.00	1 350 000.00	150 000.00	0.00



Analyse prospective par BDO

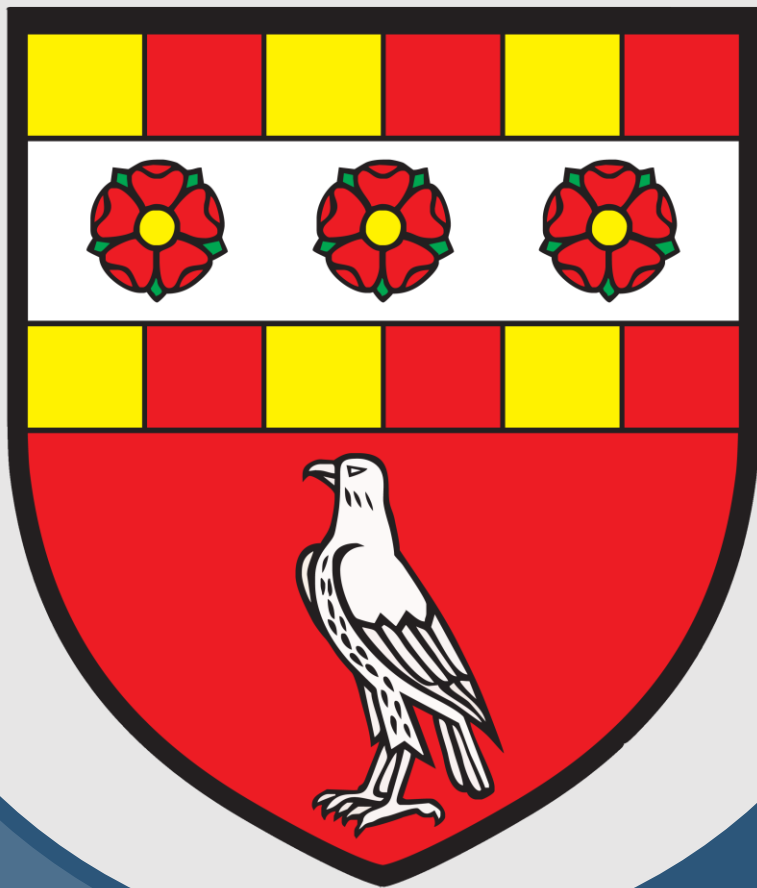
Intervenants :

➤ **Catherine Beaud**

Présentation

Questions – réponses





CONSEIL GÉNÉRAL : POINT 5 : DEMANDE D'UN CRÉDIT D'ÉTUDE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PARCELLE 170

Composition du montant du crédit d'étude :

➤ Honoraires d'architecte et mandataires, réalisation de la phase avant-projet selon les normes SIA	Fr.	375'000.00
➤ Analyse financière, juridique et scénarios possibles	Fr.	25'000.00
➤ Etude géologique et sondages	Fr.	60'000.00
➤ Etude pour l'approvisionnement/production en chaleur (év. chauffage à distance)	Fr.	15'000.00
➤ Consultation pour l'exploitation du parking	Fr.	5'000.00
➤ Frais commission d'étude	Fr.	5'000.00
➤ Divers et imprévus	Fr.	<u>15'000.00</u>
➤ Total	Fr.	500'000.00



CONSEIL GÉNÉRAL : POINT 5 : DEMANDE D'UN CRÉDIT D'ÉTUDE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PARCELLE 170

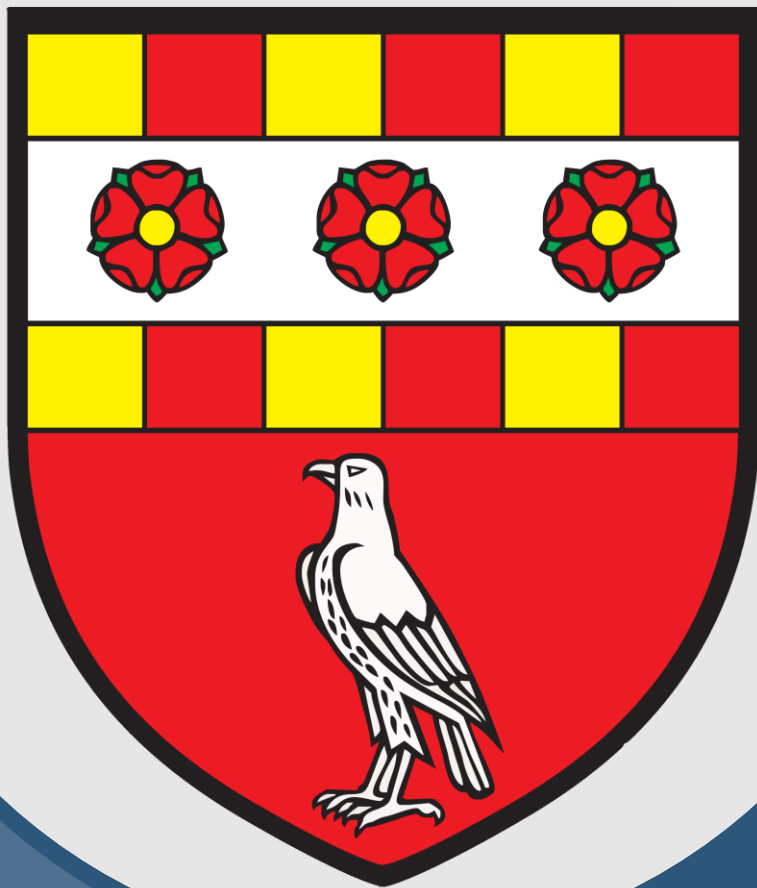
Ce crédit d'étude doit permettre de poursuivre les travaux dans le respect du cahier des charges établi et du projet lauréat, avec pour objectif la construction d'un bâtiment scolaire primaire, en restant dans le cadre de la capacité financière de notre Commune.

En cas de construction future, ce montant fera partie de l'investissement global de cet ouvrage.

Crédit demandé :	Fr.	500'000.00
-------------------------	-----	------------

Financé par un emprunt bancaire, taux 2%	Fr.	10'000.00
--	-----	-----------





CONSEIL GÉNÉRAL : POINT 6 : NOMINATION D'UNE COMMISSION D'ÉTUDE ET DE BÂTISSE POUR LA PARCELLE 170

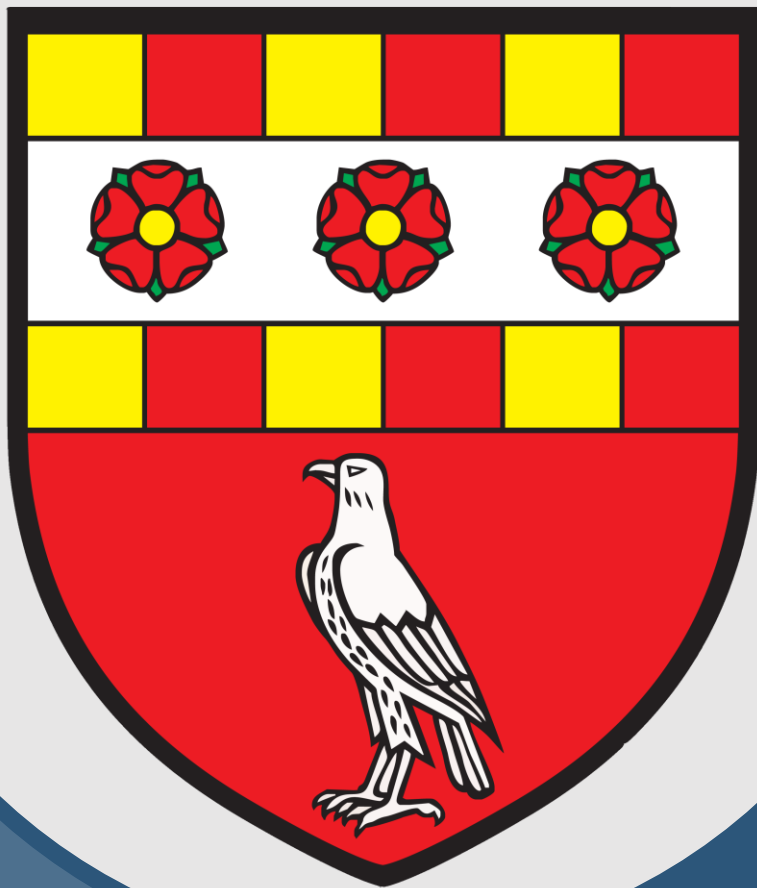
Le Conseil Communal propose la répartition suivante pour la commission d'étude et de bâtisse pour la parcelle 170 :

Commission d'étude et de bâtisse :

- 4 membres du Conseil Général → un représentant par groupe
- 3 membres du Conseil Communal
- 1 représentant du service technique communal
- 1 représentant scolaire

Un cahier des charges sera établi et définira les responsabilités et attributions de la commission d'étude et de bâtisse.





CONSEIL GÉNÉRAL : POINT 7 : DEMANDE D'UN CRÉDIT D'INVESTISSEMENT POUR LE RACHAT DE L'HÔTEL DE L'ANGE : PARCELLE NO 43

Objectif de la Commune :

- Maintien de l'établissement public

Arguments en faveur de l'achat :

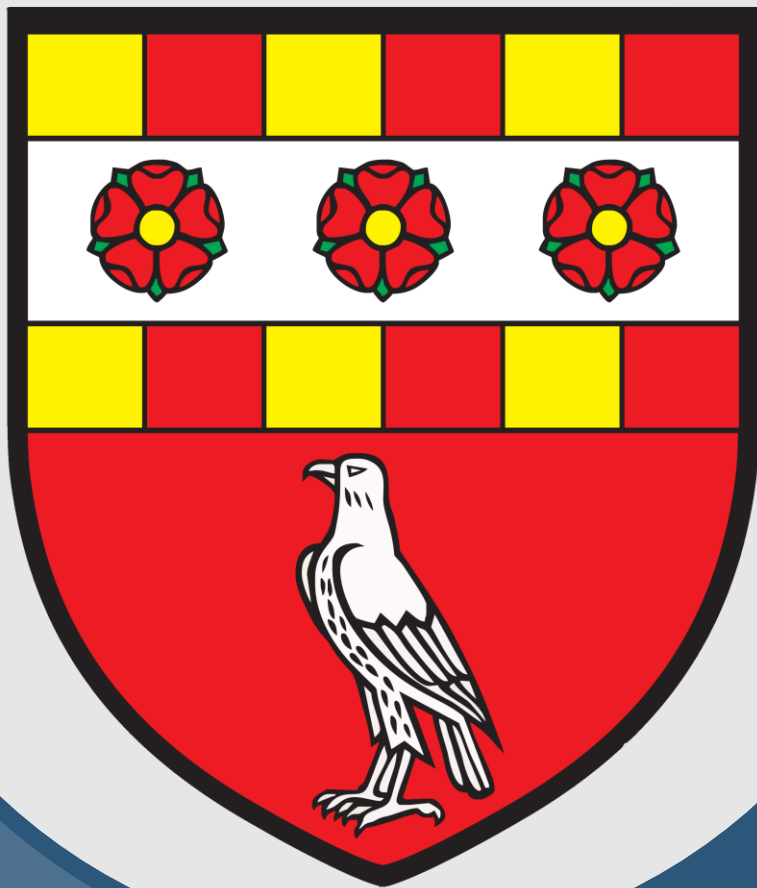
- Lieu de vie sociale
- Salle à manger idéale pour rassemblement (sociétés / familles)
- Potentiel de l'hôtel-restaurant
- Situation idéale, lieu de passage
- Bâtiment inscrit au patrimoine financier



CONSEIL GÉNÉRAL : POINT 7 : DEMANDE D'UN CRÉDIT D'INVESTISSEMENT POUR LE RACHAT DE L'HÔTEL DE L'ANGE : PARCELLE NO 43

Crédit demandé :	Fr.	1'500'000.00
Financé par un emprunt bancaire, taux 2%	Fr.	30'000.00





CONSEIL GÉNÉRAL : POINT 8 : PRÉSENTATION ET APPROBATION DU RÈGLEMENT RELATIF À LA PARTICIPATION COMMUNALE AUX COÛT DES CONTRÔLES ET SOINS DENTAIRESCOLAIRES

Suite à la venue d'un cabinet dentaire à Cugy, le conseil communal a décidé, en accord avec notre Directrice d'établissement, de confier les soins dentaires scolaires au Dr. Laurent Henri Christophe Dessarzin, dès la rentrée scolaire 2024/2025.

La convention de collaboration a été acceptée par le Service dentaire scolaire à Fribourg.

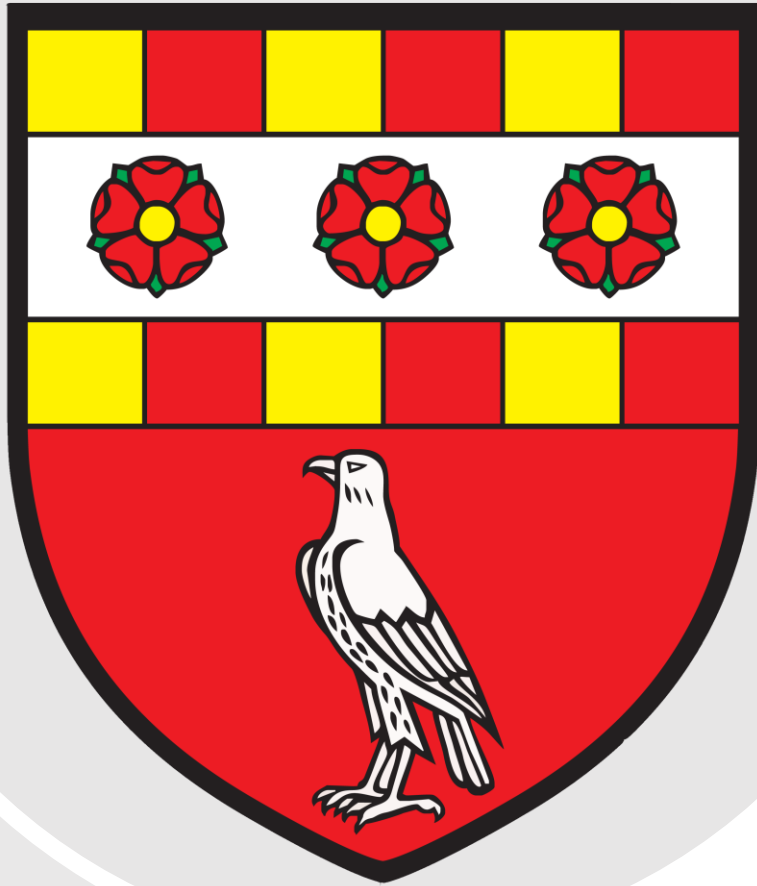
Toutefois, ce dernier nous demande de profiter de cette nouvelle convention pour revoir notre règlement sur la participation aux soins dentaires scolaires.

En effet, ce dernier date de 2015 et la loi sur la médecine dentaire a été modifiée en 2016.

Il n'y a cependant pas de grandes modifications si ce n'est de la cosmétique et des termes qui ont changé avec la nouvelle loi.

Ce règlement a été soumis à la commission financière qui a donné un préavis.





POINT 9: INFORMATIONS COMMUNALES

CONSEIL GÉNÉRAL : POINT 9 : INFORMATIONS COMMUNALES

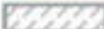
Consultation publique sur la modification du plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux (PSEM) et la modification du plan directeur cantonal
Prise de position

- **Séance d'information publique mercredi 19 juin 2024**
- **Délai de réponse consultation 13 septembre 2024**
- **Consultation de notre urbaniste communal**
- **Prise de position ACF**
- **L'autorité compétente pour prise de position est l'exécutif communal**



CONSEIL GÉNÉRAL : POINT 9 : INFORMATIONS COMMUNALES

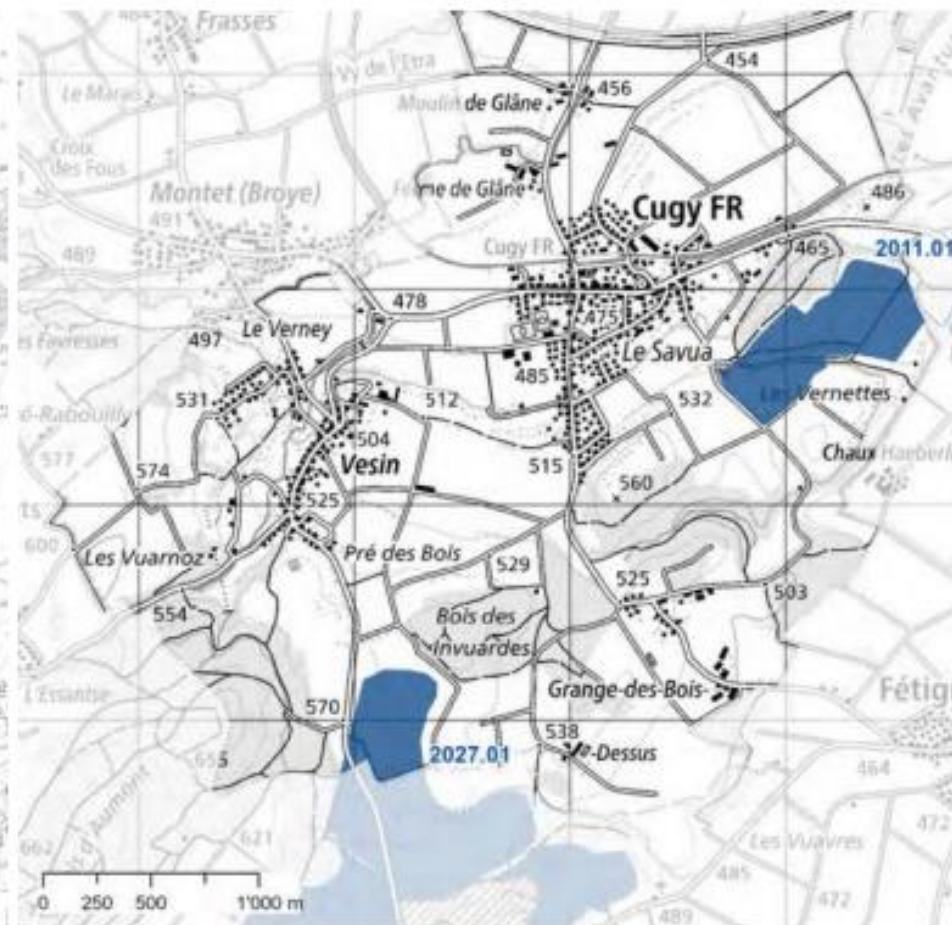
PSEM 2011 (Cugy)

-  A exploiter prioritaire
-  A exploiter non prioritaire
-  Ressources à préserver
-  Gravière en exploitation
-  Ancienne gravière



PSEM 2024 (Cugy)

-  Secteur à exploiter prioritaire
-  Secteur de ressources à préserver
-  Site en exploitation



CONSEIL GÉNÉRAL : POINT 9 : INFORMATIONS COMMUNALES

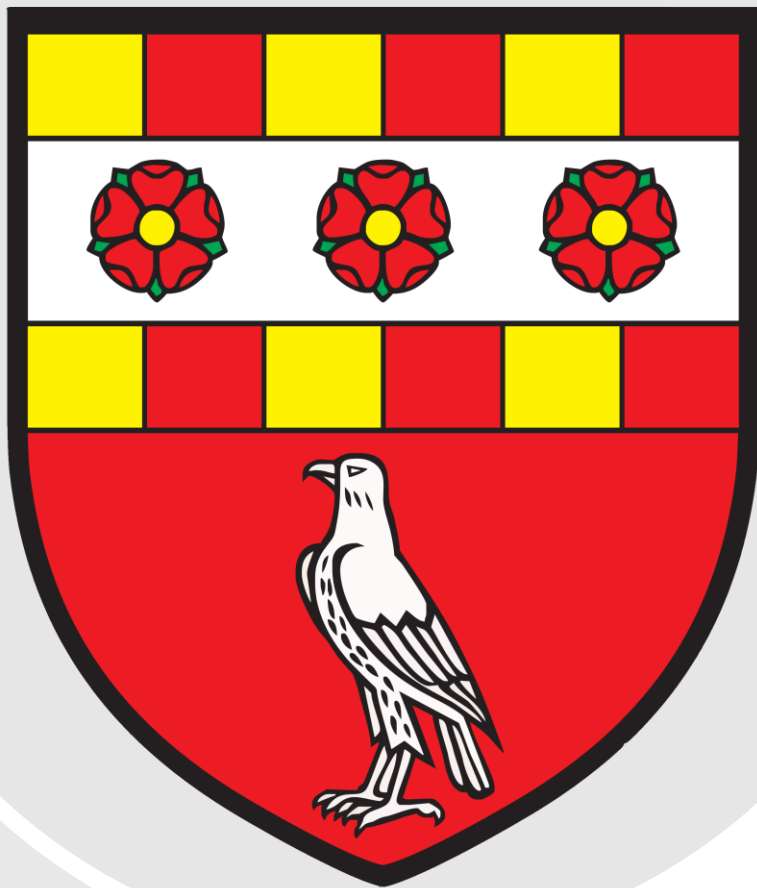
Consultation publique PSEM (suite) Prise de position

- → Décision :
 - Maintien des secteurs Les Vernettes et Bois brûlé en ressources à préserver
- → Conséquences à court terme :
 - Pas de changement ou développement de projet
 - Attente de contacts plus concrets concernant les besoins cantonaux
 - Coordination intercommunale





POINT 10: DIVERS



BONNE SOIRÉE
